

II

**LE COMBAT
D'AR BREZONEG
ER SKOL**

**en faveur de l'enseignement
du Breton**

Par Yann FOUÉRE.

*Netra na den ne vir ouzimp
kerzout war-zu ar Pal...*

LE COMBAT D'AR BREZONEG ER SKOL

POUR

L'ENSEIGNEMENT DU BRETON

Peu de compatriotes bretons ignorent aujourd'hui la campagne active et énergique qu' « Ar Brezoneg Er Skol », Union pour l'enseignement du Breton, mène depuis trois ans pour obtenir l'entrée de notre langue dans les écoles publiques. Je voudrais par ce travail, en quelques mots simples et brefs rappeler les résultats que nous avons obtenus, et souligner leur importance en évoquant l'action d' « Ar Brezoneg Er Skol » et du Comité extraparlamentaire de Front Breton. A la lumière des résultats déjà acquis il sera possible de développer ensuite un programme d'avenir qui, poursuivi sans faiblesse, nous mènera jusqu'à notre but, et nous permettra de dégager au-dessus de toute tendance et de toute querelle la haute et pure mission qui s'est tracée « Ar Brezoneg Er Skol ».

L'ACTION SUR L'OPINION

« Ar Brezoneg Er Skol » s'est efforcé d'intéresser et de conquérir le peuple de Bretagne à la cause si humaine et si profondément juste de l'enseignement de sa langue maternelle. Un vaste mouvement populaire la soutient aujourd'hui.

Profondément convaincus de la justice et de l'utilité de notre cause, nous aurions cru faire œuvre incomplète, si nous n'avions pas appelé la population laborieuse de nos villes et de nos campagnes aussi bien que les élites bretonnes à se prononcer sur la question essentielle de l'enseignement de notre langue.

La constante pensée d' « Ar Brezoneg Er Skol » a été de faire pénétrer ses revendications dans la masse du peuple. Dans ce but aucun moyen n'a été négligé.

Nous avons intéressé la presse bretonne à notre cause, et il n'est guère de journaux bretons à présent, grands quotidiens régionaux, ou hebdomadaires locaux, qui n'aient donné et ne donnent à nos revendications l'audience d'un large public, de plus en plus acquis à nos idées. Nos campagnes d'affiches, nos ventes d'insignes, de calendriers, et de cartes de propagande, nos distributions de tracts et nos envois de circulaires ont concouru au même résultat. Des conférences ont été organisées,

les unes s'adressant à un public restreint et spécialisé, les autres s'adressant au peuple lui-même et donnant à chacun, par la voie de la contradiction, la possibilité d'exprimer librement son opinion. Nos correspondants locaux se sont multipliés, gagnant les hésitants, écrivant des articles, enlevant les votes des Conseils municipaux, ou d'autres collectivités, créant dans tout le pays d'actifs foyers de propagande et de sympathie.

La grande presse elle-même, française et internationale, a consacré des articles à notre mouvement et notre réseau d'amitiés s'étend chaque jour dans tous les coins de l'Europe. L'Exposition de 1937 a montré aux milliers de visiteurs du *Pavillon Breton*, l'importance de notre mouvement qui a su gagner à sa cause tant d'éminentes personnalités et tant de sympathies populaires.

SES RESULTATS

La cause de l'Enseignement du breton est devenue ainsi une cause éminemment populaire, soutenue à l'heure actuelle par un puissant mouvement d'opinion qu'il n'est plus permis d'ignorer ou de négliger. Des cours de *breton* se sont fondés à Paris et dans de nombreuses villes attirant des élèves, enfants et adultes, en nombre toujours croissant. Les écoles libres de Bretagne organisent à l'heure actuelle l'Enseignement de la langue bretonne, reçu par des milliers d'enfants, sur des bases de plus en plus larges.

Le peuple de Bretagne, enfin, sur notre appel, a concrétisé sa volonté par les votes de ses représentants. Il a formellement fourni la preuve qu'il voulait faire définitivement cesser l'injustice et le malentendu qui laisse encore sa langue à la porte des écoles de l'Etat. Il a demandé que l'on reconnaisse et que l'on respecte sa langue, qu'il y a peu d'années encore on ne tolérait pas sur les lèvres de ses enfants, et que l'on persiste aujourd'hui à proscrire des explications du maître qui a interdiction de l'employer.

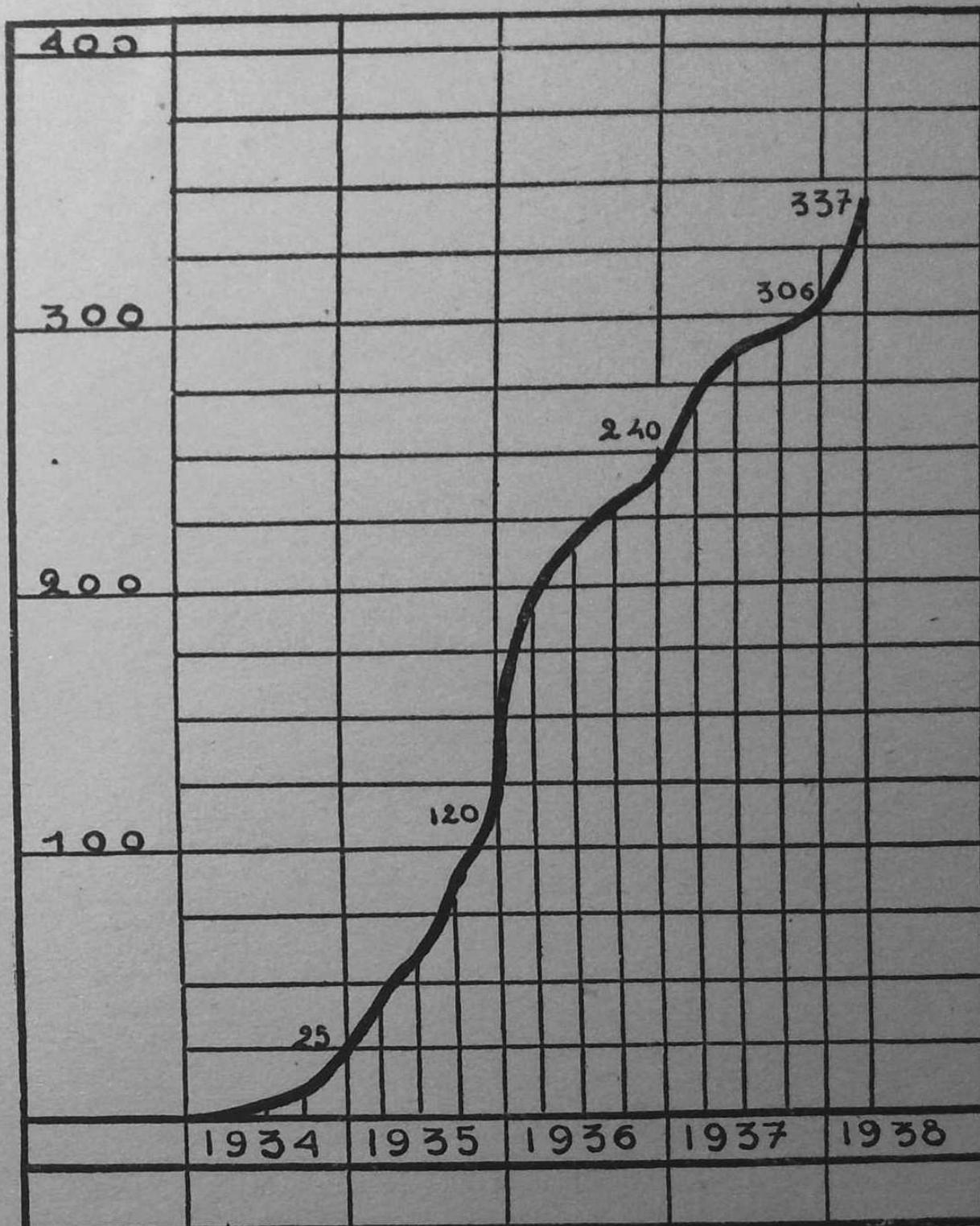
Au cours des trois années qui viennent de s'écouler 290¹ Conseils municipaux recensés (car en réalité le nombre en est plus grand) ont émis un vœu énergique demandant l'entrée de la *langue bretonne* à tous les degrés de l'enseignement et sa reconnaissance dans les examens.

Sur ces 290 Conseils municipaux, 260 appartiennent à la Basse-Bretagne qui en compte environ 600 au total. Mais l'ensemble de ces 260 Conseils municipaux représente environ

(1) Chiffre du mois d'août 1937. Au 1^{er} janvier 1938 le nombre des Conseils municipaux était de 307. Au 1^{er} mai 1938 il était de 346.

LE MOUVEMENT S'AMPLIFIE CHAQUE JOUR...

337 communes au 1^{er} avril 1938



Progression des votes des conseils municipaux en faveur de l'enseignement du breton depuis le début de la campagne.

640.000 âmes, c'est-à-dire plus de la moitié de la population parlant breton puisque celle-ci s'élève à environ 1.200.000 personnes. Si l'on considère le petit nombre des délibérations qui nous sont parvenues émanant de Conseils municipaux hostiles (50 à peu près), ainsi que la masse toujours plus grande de ceux qui se rallient petit à petit à nos idées, on peut dire que c'est la grande majorité de la population bretonne qui se trouve aujourd'hui à nos côtés.

Les Bretons émigrés, les Sociétés savantes, les groupements artistiques et culturels, les mouvements d'action bretonne, de nombreuses et éminentes personnalités appartenant à toutes les opinions politiques et religieuses en exprimant une volonté semblable, sont venus sceller l'alliance du peuple et de ses élites. Des Chambres de Commerce et d'Agriculture, des Syndicats d'Initiative, et enfin, les trois Conseils Généraux de Basse-Bretagne à l'unanimité, ont demandé l'entrée de la langue bretonne dans les écoles de l'Etat.

Dans le domaine politique la cause de notre vieille langue nationale a réalisé le miracle d'une nouvelle union sacrée : députés et sénateurs de Bretagne, à de très rares exceptions près, sans aucune distinction de croyances et de parti, ont accordé leur appui sans réserve et parfois fort agissant à la campagne d'A. B. E. S. Ainsi peu à peu les milieux officiels eux-mêmes ont dû se préoccuper de la question qu'une irrésistible volonté populaire portait au premier plan de l'actualité.

L'ACTION DANS LES MILIEUX OFFICIELS

L'action dans les milieux officiels n'a été possible que parce que nous avons su faire la preuve que nous étions énergiquement soutenus par l'opinion bretonne toute entière. A cette unanimité que le peuple manifestait a correspondu la création du *Comité Extra-parlementaire de Front Breton*, formé le 27 juillet 1936 à l'Assemblée générale de Guémené-sur-Scorff. Ainsi, à des efforts trop souvent dispersés, s'est substitué une action d'ensemble unique et vigoureuse. Ainsi toutes les sociétés d'action bretonne depuis « *Ar Falz* » jusqu'au « *Bleun Brug* », depuis le *Parti National* jusqu'à l'U. R. B. et au *Gorsedd des Bardes* ont, solennellement, scellé un pacte d'union autour du programme d'A. B. E. S. qu'elles ont débattu et discuté ensemble et définitivement adopté.

Il était nécessaire, en effet, que nous présentions aux Pouvoirs publics un programme immédiatement et pratiquement réalisable, si nous voulions avoir quelque chance d'être entendus. Ainsi l'union s'est-elle faite autour de trois idées essentielles :

a) Application immédiate et obligatoire de l'*Enseignement de la langue bretonne* dans les écoles normales primaires des trois départements bretonnants;

b) Reconnaissance du *breton* comme deuxième langue au baccalauréat;

c) Levée immédiate de l'interdiction de l'emploi du *breton*, et application progressive de l'*Enseignement de la langue bretonne* dans les écoles primaires et les lycées et collèges de Basse-Bretagne.

Ce sont ces idées essentielles que le Comité Extraparlamentaire de *Front Breton* a défendu et porté devant l'opinion publique et le gouvernement et qu'il a fait prévaloir à la Commission de l'Enseignement de la Chambre des Députés.

Le 2 juin 1937, une délégation restreinte entretint M. Jean ZAY, ministre de l'Éducation Nationale, de la question de l'*Enseignement du breton*, et déposa entre ses mains un court Mémoire suggérant diverses mesures immédiatement applicables. Enfin, le 30 juin 1937, au cours d'une séance qui marquera dans l'histoire de notre mouvement, la *Commission de l'Enseignement de la Chambre*, présidée par M. H. Ducos, ancien ministre, député de la Haute-Garonne, adopta à l'unanimité le rapport que lui présentait M. DESGRANGES, député du Morbihan, sur la proposition de loi déposée en mars 1936 par M. TRÉMINTIN, député du Finistère. Après une chaleureuse et pressante intervention de M. LE BAIL, député du Finistère, et des paroles approbatives de M. Le Corre, député de Seine-et-Oise, et de M. Dommange, député de Paris, la Commission fit sienne une énergique *Proposition de résolution*, « invitant le Gouvernement à étudier dès maintenant et à réaliser de façon progressive l'*Enseignement de la langue bretonne* parallèlement à celui de la *Langue française* dans les écoles primaires, écoles primaires supérieures, les lycées et collèges du Finistère, et de la partie bretonnante des Côtes-du-Nord et du Morbihan ainsi que dans les écoles normales primaires de ces trois départements. »

Les considérants qui précèdent cette conclusion précisent formellement que le but à atteindre est celui qui est tracé par le programme d'A. B. E. S. Ainsi, pour la première fois, une Commission particulièrement compétente de la Chambre des Députés, comprenant 44 députés de tous les partis et de toutes les régions de France, a reconnu la justesse de nos revendications et leur a donné par son unanimité une énergique et solennelle consécration. La volonté bretonne, grâce à ses représentants qui l'ont activement soutenue, a ainsi forcé la première porte qui doit ouvrir à notre langue les écoles publiques.

L'importance d'un tel résultat et les répercussions qu'il peut avoir sur l'opinion publique, le Parlement et le Gouvernement ne doit cependant pas dissimuler la lourdeur de la tâche qui reste à accomplir.

VERS L'AVENIR

Il nous reste encore un long chemin à parcourir sans défaillance et sans faiblesse, pour obtenir satisfaction.

Il nous faut continuer l'action sur le Gouvernement, sur le ministre de l'Education Nationale, sur la Chambre des Députés et sur le Sénat, exploiter le résultat obtenu à la Commission de l'Enseignement, le faire connaître et le populariser. Il nous faut grouper les élus de la Bretagne qui nous soutiennent, en un groupe actif de *Front Breton* qui accomplira sur le plan culturel le travail utile et efficace que doit accomplir sur le plan économique le nouveau « groupe de défense des producteurs bretons », dans lequel sont entrés tous les représentants de nos cinq départements. Il nous faut gagner les 80 membres du Conseil Supérieur de l'Instruction Publique sans l'avis desquels le ministre de l'Education Nationale ne peut rien faire d'important lorsqu'il s'agit des programmes scolaires et des méthodes d'enseignement.

Il nous faut enfin intéresser à notre cause les milieux les plus divers et l'opinion française toute entière par la voie des grands organes d'opinion.

Tout cela sera accompli par étapes, lentement franchies, sous l'effort rude et sévère d'une volonté qui ne doit jamais nous faire défaut. Mais notre foi et notre programme d'aujourd'hui ne seront les réalités de demain que si notre volonté et notre travail sont soutenus, aidés, encouragés. Nous devons être encore beaucoup plus soutenus, aidés, encouragés que nous ne l'avons été jusqu'ici. Il faut que tous les Bretons comprennent qu'une partie décisive est engagée dont dépend l'avenir de leur langue et de leur peuple. *Si nous ne triomphons pas aujourd'hui, nous ne triompherons jamais.*

Plus de coupables négligences, plus de laisser aller et de paresse mortelle, plus de vaines timidités et de doutes décevants, ni de velléités sans lendemain. Il nous faut des hommes rudes et forts, armés pour la lutte et animés tout entier de la foi profonde qui nous est nécessaire. Il nous faut aussi des gens qui donnent sans compter s'ils ne peuvent agir. De quel poids sont les plus grands sacrifices auprès de la splendeur de la tâche à remplir?

Nos adhérents, nos militants, nos correspondants locaux, nos Comités doivent se multiplier. Chaque membre d'A. B. E. S. doit à lui tout seul être un centre, chacun doit agir dans sa sphère, dans son milieu, dans son pays, dans ses relations, recruter des adhérents, coller des affiches, organiser, à l'occasion des fêtes et des pardons, des ventes d'insignes et de cartes postales de propagande, ne jamais négliger une occasion d'organiser des conférences publiques, ou de faire connaître ses idées. *La propagande est une volonté de tous les instants.* Lors des assemblées, les directeurs des Cercles Celti-

ques doivent dire, pendant quelques minutes, à la foule qui les écoute qu'elle doit soutenir la lutte engagée.

Les journaux locaux doivent être gagnés et les militants doivent y faire passer périodiquement communiqués et articles.

Par la distribution de primes et d'images de propagande que nous pourrions leur céder, les commerçants peuvent s'associer à nos efforts en popularisant une cause qui est devenue celle de toute la Bretagne.

Enfin la campagne auprès des Conseils municipaux doit être énergiquement continuée. Leur unanimité doit se faire, et le plébiscite doit se poursuivre. Ne serait-il pas possible aussi de décider ceux qui ont adopté notre vœu à subventionner dans leurs communes des cours facultatifs de langue bretonne? A nos militants locaux d'agir et d'entraîner leurs municipalités, à nos instituteurs de prendre l'initiative de ces cours. Notre langue peut, s'ils le veulent, avoir tout de suite droit de cité dans nos villes et dans nos campagnes.

Ce qu'il faut c'est une mobilisation des volontés, un effort patient et tenace mille fois répété, et surtout poursuivi sans relâche, sans répit, ni repos, des jours, des semaines, des mois, des années...

C'est seulement à ce prix que la victoire viendra couronner nos efforts, et qu'A. B. E. S. pourra faire plus clairement encore la preuve de l'unanimité qui déjà se dégage éclatante autour d'elle.

LA POSITION D' « AR BREZONEG ER SKOL »

Que tiennent à côté de cette unanimité et de cet impressionnant ensemble de volontés qu'elle représente, les reproches que l'on a fait parfois à « Ar Brezoneg Er Skol », ou à quelques-uns de ses dirigeants dans l'espoir de discréditer l'œuvre elle-même? Pauvres arguments que ceux que l'on nous oppose en accusant A. B. E. S. d'être une machine de guerre montée par les autonomistes, ou encore une ultime et souterraine manœuvre cléricale et réactionnaire.

Les résultats obtenus par A. B. E. S., l'origine de sa campagne aussi bien que la personnalité de ses dirigeants nous semblent autant d'éloquentes et faciles réponses. Il est certain que les *autonomistes* réclament l'Enseignement du breton : c'est leur droit le plus strict. Il est certain aussi, et nous ne pouvons que les en féliciter et les en remercier, que les évêques de Saint-Brieuc et de Quimper ont ordonné l'Enseignement du breton dans les écoles libres et qu'ils ont donné au renouvelé ces ordonnances depuis qu'A. B. E. S. a démontré la sympathie du peuple breton à ces mesures. Nous serions bien mal venus à nous en plaindre, nous qui demandons l'application de ces mêmes principes dans les écoles de l'Etat.

Mais il est certain aussi que les 290 Conseils municipaux de

Bretagne qui ont demandé l'Enseignement du breton ne sont pas des Assemblées *autonomistes*, que la moitié au moins d'entre elles sont de tendances radicales ou socialistes, que l'une au moins d'entre elles est communiste. Il est certain aussi que les membres des Conseils généraux de Basse-Bretagne et que les 44 membres de la Commission de l'Enseignement de la Chambre des Députés, dont trois seulement sont des députés bretons, ne sont pas tous des *autonomistes*, des cléricaux et des modérés. Il y aurait donc des députés de la Haute-Garonne, de Paris, de Seine-et-Oise, etc., qui seraient des *autonomistes bretons*? La Commission de l'Enseignement qui est composée à l'image de la Chambre et dont la majorité est de Front Populaire ne serait donc qu'un instrument aux mains d'une obscure réaction!

Ces simples faits suffisent à démontrer amplement que la défense de la *langue bretonne* n'est l'apanage d'aucun parti politique ni d'aucune tendance confessionnelle, qu'elle trouve ses appuis dans tous les milieux et qu'elle a réalisé autour d'elle le miracle d'une large union. Si les évêques de Bretagne sont partisans de l'Enseignement du breton, celui-ci compte aussi, parmi ses défenseurs, des radicaux comme LE BAIL, des socialistes comme TANGUY-PRIGENT, des communistes comme Marcel CACHIN, des laïques comme les *Bleus de Bretagne*.

« *Ar Brezoneg Er Skol* » n'a pas de parti puisqu'elle est formée de gens de tous les partis : leurs idées peuvent sur d'autres terrains les séparer ou les opposer, mais ils ont assez de compréhension et de largeur d'esprit pour s'unir et travailler ensemble à la défense de leur patrimoine commun. Lorsqu'un navire est en péril, nos marins unissent leurs efforts, sans se préoccuper de leurs croyances ou de leurs convictions. Ainsi agissent les Bretons conscients qui nous entourent, car ils ont leur langue à sauver. Il n'est pas trop pour cela des efforts de tous.

La position d'A. B. E. S. est donc claire et nette, sans équivoque ni compromission. Au-dessus de toute querelle politique ou religieuse « elle se borne à grouper des hommes décidés à faire aboutir la réforme qui nous donnera le breton à l'école : elle n'a qu'un seul but, qui est d'obtenir l'enseignement de notre langue, elle n'a qu'une seule politique, celle de la langue bretonne : « Front breton d'abord et toujours! »

NOUS LUTTONS POUR LA RECONNAISSANCE D'UN PRINCIPE SPIRITUEL

Le combat que nous menons pour l'enseignement du breton à l'école est devenu une grande œuvre de réconciliation bretonne. Nous luttons pour la reconnaissance d'un droit auquel notre peuple, comme tant d'autres, est légitimement attaché. Aussi se trouve dépassé le cadre étroit de la Bretagne : Nous

luttons pour un principe spirituel qui est valable pour toute l'humanité. Chaque peuple a le droit d'exiger le respect de sa langue maternelle et de s'élever contre le véritable crime social que serait, faut de l'adoption des mesures appropriées, la disparition de sa langue, de sa culture, de sa manière d'aimer, de souffrir et de penser.

Nous nous refusons à croire que la vraie civilisation s'accommode de l'uniformité des cerveaux comme voudraient nous le démontrer parfois de monstrueuses idéologies.

Nous nous refusons à concevoir un monde où n'existerait plus qu'une seule langue, qu'une seule pensée, qu'une seule manière de vivre, où les hommes dès leur naissance seraient coulés dans le même moule, et où, sur un morne troupeau, le pouvoir de quelques despostes pourraient ainsi s'établir et durer.

Nous jugeons que la civilisation, au contraire, s'accommode de multiples diversités. Nous pensons que la base de toute rénovation spirituelle est la reconnaissance et la sauvegarde de l'originalité de chaque peuple, que les régimes politiques et économiques tendent aujourd'hui à détruire pour asseoir plus facilement leur domination. Nous nous refusons à être des machines, des automates ou des esclaves au service de l'Etat-Dieu ou de l'Argent-Roi. Notre combat rejoint ainsi celui de tous les peuples libres, celui de tous les hommes qui veulent rester eux-mêmes.

La BRETAGNE a conservé au milieu du matérialisme envahissant qui caractérise le monde moderne, l'attachement à l'idéal, aux causes nobles et désintéressées. Elle estime que chaque peuple, s'il a le devoir de s'élever à une saine compréhension internationale, a aussi le devoir de résister à l'uniformisation progressive du monde en cultivant les formes originales de sa pensée et de sa civilisation. Elle est décidée pour sa part, à donner cet exemple. Elle apporte ainsi à la cause des petits peuples toute sa sympathie désintéressée, car elle se rend compte que, beaucoup plus que les grands Etats, trop souvent hantés par des rêves d'impérialisme et d'hégémonie, ils contribuent à maintenir la paix et à sauver la civilisation occidentale.

Dans le combat que nous menons, et qui doit nous donner un jour le Breton à l'Ecole, nous sommes soutenus par l'idée que nous ne travaillons pas seulement pour nous. Nous luttons pour le triomphe de principes universels qui ont déjà fait la gloire et le rayonnement de la pensée européenne. Le rêve, l'idéalisme et la poésie ont forgé à notre peuple une âme d'apôtre. C'est pour cela que, tant qu'il y aura dans le monde une cause juste à défendre ou des libertés à maintenir, nous ne serons jamais en repos. Nous voudrions que la France toute entière comprenne le véritable sens de notre action et son immense portée humaine : ce jour-là elle donnera satisfaction à notre opinion publique et donnera au

monde, une fois de plus, une grande leçon de libéralisme et de spiritualité. Elle restera fidèle à la mission qu'elle s'est jadis tracée à travers les siècles et que rappelait encore le dernier Congrès Interceltique d'Edimburg : la France protectrice des petits peuples, champion de toutes les causes justes et de toutes les libertés.

La plupart des grands Etats modernes n'ont-ils pas précédé la France dans cette voie, lorsque sur leurs territoires se posent des problèmes semblables? Le breton est la seule langue parlée par plus d'un million d'hommes qui soit encore prosaite des écoles. Les langues locales sont enseignées en Grande-Bretagne, en U. R. S. S., au Canada, dans les pays scandinaves, dans les Etats de l'Europe Centrale. Des traités, souvent trop oubliés, bien que la France en soit garante, consacrent le droit pour chaque peuple ou chaque fraction de peuple d'être enseigné dans sa langue maternelle. Par delà les frontières, nous nous sentons ainsi solidaires de tous ceux qui mènent, jusqu'aux plus lointains horizons de l'Europe, un combat semblable au nôtre. Nous savons que notre cause est une cause universelle parce qu'elle se confond avec celle de la Justice et de la Liberté.

C'est pour cela que nous avons confiance.

C'est pour cela que nous vainerons.

YANN FOUÉRE,
26 Juillet-1^{er} Août 1937.
Perros-Paris.

Les Bretons veulent pouvoir parler leur langue

DEJA 240 COMMUNES ONT RECLAME
L'ENSEIGNEMENT DU BRETON,
NOUS DECLARE M. YANN FOUERE

Il est curieux de noter combien la centralisation excessive, qui devrait être en somme un instrument de simplification, a compliqué au contraire certains problèmes. Ainsi en est-il du problème des langues, qui se pose en Alsace depuis vingt ans, et qui agace la Bretagne depuis un demi-siècle.

Car il existe une langue bretonne, parlée par deux millions d'individus, dans les villes comme dans les campagnes. Elle a ses traditions, sa littérature, son passé, son originalité. Pourtant, les pouvoirs publics se refusent à la reconnaître. C'est une parente pauvre qu'on voudrait non seulement reléguer au bas bout de la table, mais encore exclure de la famille nationale.

Une langue persécutée

Voici plus de cinquante ans que cette méconnue réclame aux officiels le droit de cité. La lutte commença vers 1882, lorsque la loi Ferry rendit obligatoire l'enseignement primaire. A cette époque, on estimait que le breton était la langue des prêtres et des conservateurs. C'est encore à ce préjugé que sacrifia le « petit père Combes » lorsqu'il émit sa fameuse circulaire par laquelle il entendait défendre aux curés de prêcher en breton. Néanmoins, d'année en année, la cause du vieux langage des bardes gagnait du terrain. Les républicains mêmes se convertirent bientôt et c'est à un député républicain, M. Guicysse, que M. Gaston Doumergue, alors ministre de l'Instruction publique, répondit qu'il fallait proscrire le breton si l'on ne voulait pas encourager le séparatisme...

Après de nouvelles tentatives, deux grands maîtres de l'université, MM. François-Albert et de Monzie, éprouvèrent en 1924 et 1925 le besoin de préciser une fois de plus la position officielle dans cette question : aucune autre langue que le français ne sera employée à l'école, les patois, au nombre desquels on range le breton, seront rigoureusement pros crits !

Mais contredire ne sert de rien. Il y a quelques années, un groupe d'étu-

dians et d'érudits fonda à Paris un *Cercle d'études bretonnes et celtiques*, d'où devait sortir une association nouvelle : *Ar brezoneg er skol* (Le breton à l'école). L'animateur le plus actif de ce groupement, M. Yann Fouéré, qui fut naguère président des étudiants bretons de Paris, nous a exposé l'œuvre accomplie jusqu'ici :

Tous les partis nous soutiennent

— La caractéristique de notre mouvement, nous a-t-il déclaré, c'est que toutes les parties de l'opinion commencent à s'émouvoir, bien que les royalistes et les communistes soient les seuls à s'être nettement prononcés en faveur de nos revendications. De bonne heure, du reste, nous avons compris qu'il ne s'agissait pas de faire voter des vœux platoniques par de petits conciles d'érudits, mais qu'il importait surtout de convaincre les masses populaires. C'est pour atteindre ce but que nous avons multiplié, dans toute la mesure de nos possibilités, les campagnes d'affiches et de presse. Nous avons pensé aussi qu'il convenait de ne pas disperser notre action, et qu'il fallait constituer une sorte de bloc de toutes les associations régionalistes. C'est chose acquise désormais, puisque notre « Comité de front breton » réunit les instituteurs communistes (avec leur revue *Ar Falz*, la Faucille) et l'association catholique *Bleun Brug*, dirigée par l'abbé Perrotte, sans parler bien entendu de la Fédération régionaliste de Bretagne, de l'Union régionaliste bretonne, du parti séparatiste, etc.

« Ce que nous réclamons d'abord, c'est l'enseignement du breton dans toutes les écoles de Basse-Bretagne. Nous appuyons cette requête sur le fait que l'arabe est enseigné en Afrique du Nord, l'allemand en Alsace, les langues celtiques dans tous les pays où elles sont encore parlées : Ecosse, Irlande, Pays de Galles. Nous estimons, avec les linguistes les plus éminents, qu'un enseignement bilingue ne saurait qu'être profitable à l'enseignement du français, et nous pensons que traiter le breton comme une langue inférieure, c'est traiter les Bretons en peuple inférieur ! »

M. Yann Fouéré nous explique alors qu'il ne perd pas de vue les difficultés matérielles posées par les revendications d'*Ar brezoneg er skol*.

— Pour les professeurs, poursuit M. Fouéré, nous en aurons facilement grâce à l'introduction du breton dans les écoles normales d'instituteurs. Par la suite, le breton pourra figurer comme langue accessoire dans les programmes du baccalauréat, c'est-à-dire être enseigné dans les lycées et collèges. Vous savez d'ailleurs que depuis des années on donne des cours de breton dans les écoles libres de Bretagne.

Une proposition de loi

« Pour l'instant, nous progressons rapidement. Aux récentes élections, soixante-dix à quatre-vingts pour cent des candidats ont promis de soutenir notre action. Sur quarante ou quarante-cinq députés des départements bretons, une trentaine environ, c'est-à-dire tous ceux qui représentent des arrondissements bretonnants, se sont rangés sous notre drapeau. Grâce au dévouement de nos militants locaux, de nombreux conseils municipaux ont demandé que le breton soit enseigné à l'école primaire. De 1934 à aujourd'hui, deux cent quarante communes ont émis des vœux dans ce sens. Les conseils généraux du Finistère, des Côtes-du-Nord, du Morbihan, la chambre d'agriculture des Côtes-du-Nord, les chambres de commerce de Saint-Brieuc, Brest, Quimper, le VI^e groupement régional économique les ont imités ou précédés. Ne vous étonnez pas dans ces conditions que la dernière intervention faite par M. Inizan à la Chambre ait été suivie par le dépôt d'une proposition de loi tendant à inscrire l'enseignement du breton au programme des écoles primaires bretonnes. Cette proposition, la commission de l'enseignement l'étudie en ce moment. Son rapporteur est M. l'abbé Desgranges. »

Comme on le voit, *Ar brezoneg er skol* n'est pas loin de triompher. Ainsi sera justifiée cette pensée du regretté Camille Jullian : « Faire mourir une langue, c'est pécher contre la vie sociale ».

ts toujours fait devaient faire

nous déclare Mgr Serrand
évêque de Saint-Brieuc

muniste, mais qu'il était, avant tout, social. A nos journées cantonales consacrées à l'étude des grands problèmes du jour, nous convions tout le monde. Des conférenciers, prêtres ou laïcs, y parlent. Quelquefois, les adversaires rouges viennent les écouter, mais jamais ils n'interviennent ou ne font d'obstruction, car ils savent que l'auditoire entier est acquis à nos idées.

« On ne saurait refuser de reconnaître que le communisme s'est développé un peu dans certaines parties de la Bretagne ; mais il n'a guère réussi dans les campagnes. En tout cas, dans les régions où il a réussi à s'implanter, la faute en est bien souvent aux possédants, dont beaucoup comprennent aujourd'hui — un peu tard — qu'ils n'ont pas toujours fait ce qu'ils devaient faire.

« Cloisons étanchées »

« Chez beaucoup de petits bourgeois ou de propriétaires, il y avait une cloison étanche entre les sentiments religieux et les affaires. Du moment où l'on allait à l'église, on s'estimait en règle et on n'avait dès lors, aucun scrupule à se montrer un patron égoïste et rétrograde sur le terrain matériel. Cet état, par exemple, lorsque ont éclaté les troubles sociaux qui ont ébranlé le pays, beaucoup de catholiques sont restés fermés à tout esprit de réforme. C'était une grave erreur, surtout dans notre province, où le sort du paysan et surtout du marin est extrêmement précaire.

« L'esprit chrétien, pour nous, ce n'est pas cela ».